



Association diocésaine de Grenoble

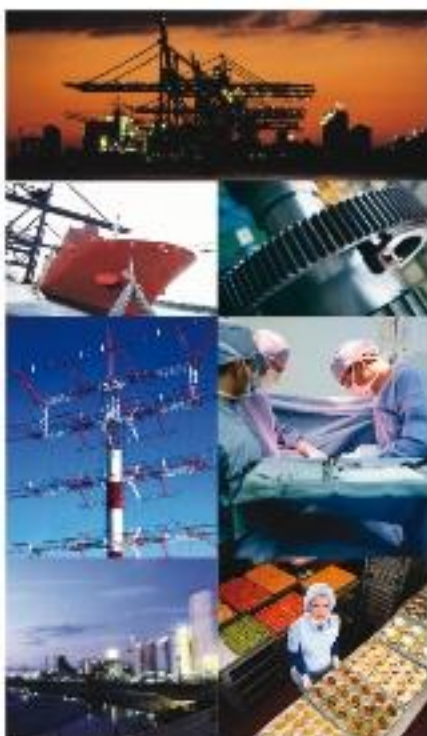
12 place de Lavalette
38028 Grenoble

À l'attention de Antoine ARGOD

ASSISTANCE TECHNIQUE

**Att hand CENTRE PAROISSIALE SAINT PAUL,1
CARRE LEON BLUM VILLEFONTAINE**

38 VILLEFONTAINE



N° DE CONTRAT :

CHRONO : 1

DATE : 31/12/2022



Agence Bâtiment de Lyon
Les Coteaux de Saône
4 rue des Draperies
69450 SAINT CYR AU MONT D'OR
Tél. : 04 72 32 52 52 - Fax : 04 37 64 08 00
www.apave.com

Att hand CENTRE PAROISSIALE SAINT PAUL,1 CARRE LEON BLUM VILLEFONTAINE

LIEU : 38 VILLEFONTAINE

DATE D'INTERVENTION : 22/11/2022

DESTINATAIRES EN COPIE : Ali ABDELLATIF

PRESTATION : ASSISTANCE TECHNIQUE	MISSIONS OBJET DU RAPPORT	INTERVENANTS
Accessibilité des constructions aux personnes handicapées - dHand	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun

ORIGINAL SIGNE

Ce rapport a été signé par :

Ali ABDELLATIF

SOMMAIRE

1. SYNTHÈSE DES RESULTATS	3
2. GENERALITES	3
2.1. Objectif de la prestation	3
2.2. Classement de l'établissement	3
2.3. Référentiels réglementaire	3
3. DESCRIPTION DES OUVRAGES EXAMINES	3
3.1. Périmètre de la prestation	3
3.2. Locaux non visités	3
4. RESULTATS ET AVIS	3
4.1. Légendes	3
4.2. Constats et observations spécifiques	3

1. SYNTHÈSE DES RESULTATS

2. GENERALITES

2.1. Objectif de la prestation

Le présent rapport concerne la prestation d'assistance technique réalisée dans les domaines d'activité, de compétences et d'interventions appliqués aux ouvrages et définis dans le contrat :

Accessibilité des constructions aux personnes handicapées

2.2. Classement de l'établissement

Classement : ERP de 5ème catégorie

Commentaires : texte libre

2.3. Référentiels réglementaire

Date de référence : 01/01/2022

3. DESCRIPTION DES OUVRAGES EXAMINES

3.1. Périmètre de la prestation

3.2. Locaux non visités

sans objet

4. RESULTATS ET AVIS

4.1. Légendes

Conforme (C) : les avis C sont délivrés lorsque la partie d'ouvrage ou l'élément concerné est conforme aux dispositions du référentiel défini précédemment.

Non Conforme (NC) : les avis NC sont délivrés lors du constat d'écart entre les exigences du référentiel défini précédemment et la partie d'ouvrage ou l'élément concerné.

Sans Objet (SO) : Elément sans objet dans le cadre de la mission

Hors Mission (HM) : Elément ne faisant pas partir de la mission qui nous a été confiée

Pour Mémoire (PM) : Elément ne faisant pas l'objet d'un avis, mais qui est mentionné à titre d'information

Non Vérifié (NV) : Elément non vérifié

4.2. Constats et observations spécifiques

(Limité aux parties visibles sans démontage de l'installation)

dHand

Elément Examiné	Constats et observations	Avis
	ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC SITUES DANS UN CADRE BATI EXISTANT ET DES INSTALLATIONS EXISTANTES OUVERTES AU PUBLIC	C

dHand

Élément Examiné	Constats et observations	Avis
	CHEMINEMENTS EXTERIEURS	HM
	PLACES DE STATIONNEMENT	HM
	ACCES AU(X) BATIMENT(S) OU A L'ETABLISSEMENT ET AUX LOCAUX OUVERTS AU PUBLIC	C
	CIRCULATIONS INTERIEURES HORIZONTALES	C
	CIRCULATIONS INTERIEURES VERTICALES	HM
	TAPIS ROULANTS, ESCALIERS ET PLANS INCLINES MECANIQUES	SO
	REVETEMENTS DE SOLS, MURS ET PLAFONDS	C
	PORTES, PORTIQUES ET SAS	C
	DISPOSITIFS D'ACCUEIL, EQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS DE COMMANDE	C
	SANITAIRES	HM
	SORTIES	C
	ECLAIRAGE	C
	INFORMATION ET SIGNALISATION	C
	ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ASSIS	C
	CHAMBRES DES ETABLISSEMENTS COMPORTANT DES LOCAUX D'HEBERGEMENT	SO
	ETABLISSEMENTS AVEC CABINES ET ESPACES A USAGE INDIVIDUEL	SO
	CAISSES DE PAIEMENT ET DISPOSITIFS OU EQUIPEMENTS DISPOSES EN BATTERIE OU EN SERIE	SO